

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 31 Mai 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le trente-et-un Mai, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 Mai 2023

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 17 Votants : 21

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Maryse SOUDAIN, Thierry MONNEREAU, Christophe PEIGNEY, Véronique MAFFREY, Annemieke SCHEENAERTS, Michel MANDRET, Jean-Luc PINGUET, Ludmila HEURION, Laëtitia GOARDET, Jocelyne BRETOME, Didier FERRE, Marie-Laure BOSSARD, Laëtitia GOARDET, Nicole MARANDEL, Jean-Luc HOTTOT, Alexandre MANDRET, Aurélie RUNIGO

Etaient absents excusés : Yohan EVENO (Pouvoir donné à Fabrice CHABOT), Sonia TEILLET (Pouvoir donné à Marie-Laure BOSSARD), Jocelyne GROLLIER (Pouvoir donné à Michel MANDRET)

Etaient absents : Jérôme DA SILVA, Mickaël MICHON

Secrétaire de séance : Véronique MAFFREY

Ordre du jour

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 02 Mis 2023

1 – Les Sables d’Olonne Agglomération : Présentation et approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)..... *Délibération*

2 – ASPI Foot : Sollicitation de subvention exceptionnelle ..... *Délibération*

2 – Personnel communal : Proposition de ratios pour avancement de grade ..... *Délibération*

3 – Tarification camps centre de loisirs : validation du principe de dégressivité selon quotient familial ..... *Délibération*

4 – Déclarations d’Intention d’Aliéner

5 - Questions diverses

---

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 02 Mai 2023,

1 – Les Sables d’Olonne Agglomération : Présentation du Schéma de Cohérence Territoriale (SZCOT)

M. le Maire et Mme Gwenaëlle Corriou présentent le SCOT tel qu’annexé

Le conseil municipal à l’UNANIMITE valide le SCOT tel que présenté et annexé

2 – ASPI Foot : Sollicitation de subvention

Mme Annemieke Scheenaerts expose avoir rencontré M. Jean-Marc Mornet concernant l’organisation des festivités autour du 50ème anniversaire de l’ASPI Foot et de la subvention exceptionnelle sollicitée. Il y aura le 17 juin prochain matin dans la Salle de sport une exposition de photos retraçant la vie du club ainsi qu’une buvette payante et la vente de goodies dans le bar. A partir de 19h il y aura une fête dans salle polyvalente et discours de M. le Maire et des anciens présidents puis une soirée dansante avec DJ Henk et repas sous forme d’apéro dinatoire.

Il est proposé au conseil municipal d'accompagner m'association en prenant en charge de 50 % de la demande car celle-ci était de la totalité des dépenses plafonnée à 2750 € sur présentation des factures acquittées.

M. le Maire rappelle qu'avec le Basket il s'agit de la plus vieille association de la commune qui mérite qu'on la soutienne. Cette manifestation se déroulera en même temps que l'inauguration de l'exposition de L'œil

Mme Aurélie Runigo indique qu'une telle subvention paraît bien importante pour l'organisation d'un buffet et regrette que cette somme ne soit pas mise à profit différemment.

je trouve que pour organiser un buffet cela me dérange un peu

M. le Maire souligne qu'il est parfois nécessaire d'honorer ceux qui ont fait vivre le club et une telle manifestation permet également de relancer et faire connaître le club

M. Jean-Luc Hottot indique avoir participé à l'Assemblée Générale du club à qui il a été demandé d'avoir des actions pour la jeunesse et le club indique souhaite participer plus activement à la vie communale.

M. Alexandre Mandret, membre du bureau du club de Foot ne participe pas au vote.

Le conseil municipal par 18 voix POUR et 2 ABSTENTIONS décide d'octroyer une subvention exceptionnelle maximum de 2 750 € sur la base de 50 % des dépenses réelles et présentation des factures acquittées.

### 3 – Ile aux Enfants : Tarification des camps

M. le Maire rappelle que le conseil municipal a validé la facturation des camps ados en dégressivité selon le quotient familial. Il est proposé au conseil municipal d'appliquer la même règle pour les camps du centre de loisirs comme suit

Tarif Jeunesse 2023	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901-1100	QF 1101-1200	QF +1200	QF inconnus et non allocataire Actuel
	29%	38%	47%	56%	65%	75%	75%

Le conseil municipal valide cette proposition à l'UNANIMITE

### 4 - DIA

Monsieur le Maire présente les D.I.A. auxquelles il n'a pas donné suite en vertu des délégations accordées par le conseil municipal

- AL 281: Habitation + Terrain - 1 Impasse du Chacile
- AC 23 : Habitation + Terrain - 12 Rue du Pré Neuf
- AH 164 : Habitation + Terrain - 1 Rue de la Comète
- A 1202 : Habitation + Terrain - 32 Rue des Aigrettes Blanches
- AC 230 : Habitation + Terrain - 12 Rue Aimé Grosseron
- AC 229 : Habitation + Terrain - 10 Rue Aimé Grosseron
- AC 129 : Habitation + Terrain - 18 Rue du Hameau du Clocher

### 5 Questions diverses

- M. le Maire remercie les élus pour leur présence à l'inauguration du moulin, du funérarium, ou encore au jumelage. Il y a une volonté d'organiser quelque chose au niveau communal pour l'année prochaine ce serait le 1<sup>er</sup> Mai avec un probable déplacement en Allemagne pour 4 ou 5 jours. M. le Maire souligne le bel engouement qui se développe autour du jumelage.

Permet de nous connaître et nous respecter. Plus de 400 personnes ont été concernées que ce soit à l'Île d'Olonne ou à Vairé.

- M. le Maire indique ensuite avoir conscience que l'entretien des espaces verts connaît actuellement du retard. Nous sommes en train d'y remédier
- M. le Maire annonce enfin l'ouverture de la boucherie et de Fiets, entreprise de location de vélos Fabrice Boucherie va ouvrir
- Mme Annemieke Scheenaerts confirme que m'ouverture se prépare et quelques derniers détails en matière de sécurité du bâtiment sont en train de se régler. Il s'agira de proposer des locations de vélos à la journée ou demi-journée avec en plus un atelier de réparation
- M. Thierry Monnereau indique que les travaux Rue de la Salorge et Logis du Marais se poursuivent. Leur finalisation aura lieu en septembre afin de ne pas trop perturber la circulation dans le bourg pendant la saison estivale. Quant aux travaux de l'église, l'échafaudage et toute la base de vie du chantier seront retirés fin juin
- 
- M. Thibaut Odon interroge sur l'installation d'une fleuriste dans le bâtiment Massieau. M. le Maire confirme son ouverture annoncée pour septembre
- Mme Ludmila Heurion s'inquiète de la disponibilité des parkings dans le bourg. M. le Maire rappelle que les travaux en crs vont permettre de créer de nouveaux stationnements et que la période de travaux est certes un peu difficile mais touche à son terme
- M. le Maire indique qu'une réunion d'information s'est tenue avec les habitants de la Brardière afin de leur communiquer le calendrier de travaux. Une nouvelle réunion de présentation des aménagements aura lieu en fin d'année.
- Mme Annemieke Scheenaerts interroge les élus quant à leur présence pour les principaux concerts des mercredis de l'été car la mobilisation de chacun est nécessaire
  - o Thibaut et Aurélie ne seront pas présents le 5 juillet
  - o Aurélie et Laëtitia ne seront pas présents le 22 juillet et Thibaut et Véronique sont incertains
  - o Aurélie ne sera pas présente le 2 août
  - o Aurélie pas présente le 30 août
- M. Jean-Luc Hottot interroge sur l'organisation de L'ironman ? M. Michel Mandret rappelle le besoin de quelques bénévoles encore. La course commence plus tard à cause des marées donc la circulation est bloquée à 10h à 13 h. Mme Ludmila Heurion indique se retrouver bloqué tous les ans et c'est compliqué
- Mme Maryse Soudain confirme avoir tenté une organisation l'année dernière pour les personnels soignants mais qui a été difficile à maintenir.
- Mme Maryse Soudain indique que les élèves de CM2 recevront un bon cadeau de 25 € à la bibliothèque le 17 juin prochain pour marquer leur passage au collège. Elle indique également que la bibliothèque procède à un désherbage des livres et cède à tous petits prix bon nombre de livres.
- 
- M. Christophe Peigney indique que le passeport du civisme se clôture pour cette année au puy du fou avec un spectacle pour récompenser les jeunes de leur engagement. Cette expérience fut un vrai succès et a permis de belles découvertes. M. Thibaut Odon interroge sur le lieu choisi du Puy du fou pour ce rassemblement de fin d'année. M. Christophe Peigney indique qu'il s'agit du seul lieu capable d'accueillir 4000 enfants avec le Vendée space non disponible à cette date. Il précise que le spectacle qui sera présenté est absolument neutre.
- M. Christophe Peigney souligne le travail réalisé par la commission pour définir de nouvelles actions. Les directeurs d'école ont apprécié et souhaitent renouveler l'expérience l'année prochaine.

- Mme Aurélie Runigo informe le conseil de l' mise en œuvre d'une campagne de stérilisation des chats sauvages. 10 seront pris en charge par an. La première campagne s'est déroulé en à la Burelière et la Salaire . L'Association des chats libres est également intervenue Chemin de ceinture et 11 femelles ont été stérilisées. Les males seront faits cet hiver. Possibilité de subvention exceptionnelle aux chats libres pour